

LE TRAIT D'UNION

LE MAGAZINE DE POMÉROLS

MARS 2025



La nouvelle piste cyclable



Un nouveau terrain de sport



Aménagement de l'avenue de la Méditerranée

2025

DE GRANDES RÉALISATIONS POUR UN AVENIR MEILLEUR

L'extention de la cantine



ECOLE
MARCEL LAU



4 L'EXTENSION DE LA CANTINE SCOLAIRE



6 LA FUTURE PISTE CYCLABLE

04

URBANISME

une nouvelle cantine scolaire pour la rentrée 2025/2026.

06

URBANISME

La piste cyclable et les bornes de recharges E-Totem.

08

AMENAGEMENTS

l'aménagement de l'avenue de la Méditerranée.

09

URBANISME

Un nouveau stade sur le secteur de Marche Gay.

10

LES TRAVAUX

Les travaux en cours et à venir sur la commune.

12

C.C.A.S

Le CCAS vous informe.

14

LE REPAS DES AÎNÉS

Le repas des aînés a rassemblé plus de 250 convives.

16

AGENDA

Les dates des manifestations à retenir.

18

ECOLES

Un carnaval haut en couleurs et en émotions.

20

ANIMATIONS

objectif : une animation par mois.

21

JEUNESSE & SPORT

Mise en garde sur le danger des écrans pour les enfants.

22

PODCASTS

Une toute nouvelle façon d'écouter votre ville.

23

ARCHIVES

Dans les années 50, Primo assurait le ramassage des ordures.

24

INFOS LOCALES

Quelques informations sur la vie du village.

27

LES ASSOCIATIONS

La vie associative.

INFOS PRATIQUES

Mairie de Pomérols : Place de la mairie 34810 POMÉROLS, ☎ 04 67 77 03 32.

Le service Accueil de la mairie est ouvert :

lundi et jeudi de 8h30 à 12h - mardi et mercredi de 8h30 à 12h /15h30 à 18h00 - vendredi 8h30 à 12h /15h30 à 17h30.

Site internet de la ville : www.ville-pomerols.fr **E-MAIL** : accueil@ville-pomerols.fr

Magazine quadrimestriel de la Ville de Pomérols - Le Trait d'Union

Édité et distribué par la ville de Pomérols - Hôtel de ville - 34810 Pomérols - ☎ 04 67 77 03 32 - www.ville-pomerols.fr

Directeur de la publication : Laurent Durban

Conception et graphisme : Claude Stekelorom. **Collaboration** : Fabienne Fabre, Céline Capdivila. **Photos** : Freepik

Régie publicitaire : Editions BUCEREP - Tél : 05.61.21.15.72

Impression en 1800 ex. : SAS Low Price - 34202 Sète - ☎ 07 60 98 48 09 - **Distribution** : Mairie de Pomérols



L'ÉDITO DU MAIRE

Laurent DURBAN

Maire de Pomérols

Vice-président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée à l'Emploi, la Formation, l'Insertion et au Numérique.

Pomérolaises, Pomérolais,

Ce début d'année a été marqué entre autres, par la traditionnelle cérémonie des Vœux, de notre fête locale et par le repas des aînés offert par la municipalité qui sont des moments de partages, de convivialités et bonne humeur.

Notre commune est en pleine transformation, et c'est avec enthousiasme que je souhaite vous faire part des projets ambitieux que nous mettons en place pour améliorer le quotidien :

Extension de la cantine scolaire

Notre engagement à offrir à nos enfants les meilleures conditions de vie et d'apprentissage, l'extension de la cantine scolaire s'impose comme une étape essentielle dans la modernisation de nos installations. Cet agrandissement va permettre d'augmenter la capacité d'accueil tout en améliorant le confort de nos jeunes convives.

Aménagement de l'avenue de la Méditerranée

Les travaux prévoient la création de trottoirs plus larges et sécurisés, la mise en place d'un éclairage public moderne et économe en énergie, ainsi que la requalification des espaces verts. Ces aménagements offriront un cadre de vie plus agréable.

Création du stade synthétique et de la piste cyclable

Enfin, ces deux projets font partie de notre volonté d'investir dans des équipements modernes et accessibles à tous, afin d'offrir un cadre de vie plus agréable, plus actif et plus durable. Ils s'inscrivent dans une vision à long terme où la pratique du sport et le respect de notre environnement.

À toutes et tous, je vous souhaite un très beau printemps.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Laurent DURBAN



Par **LAURENT DURBAN**
Maire de Pomérols

URBANISME

EXTENSION DE LA CANTINE SCOLAIRE

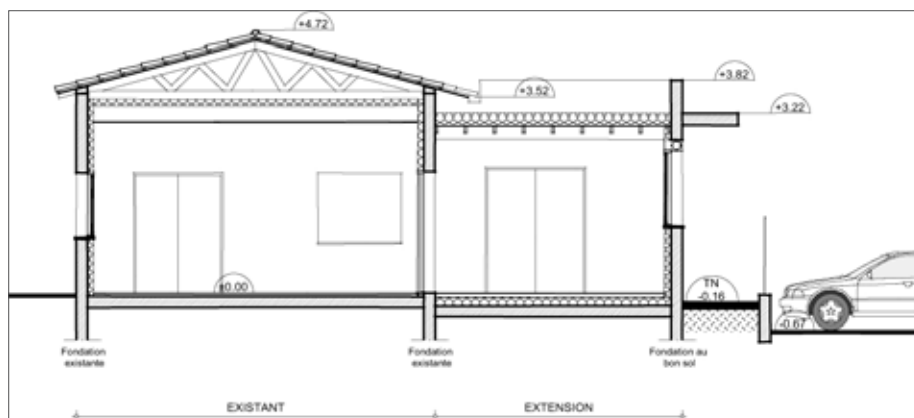
Un projet pour la rentrée 2025

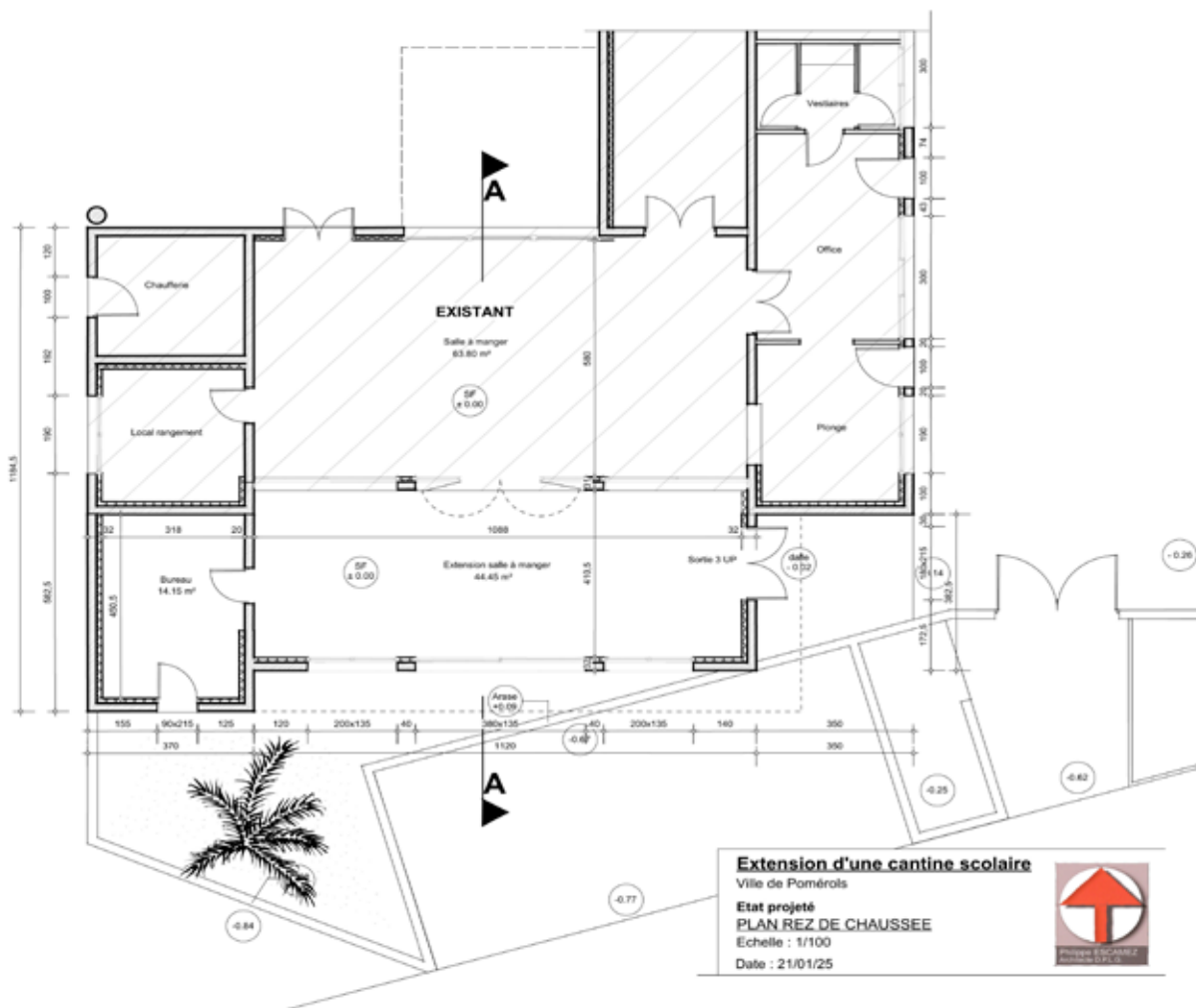


Afin de répondre à une demande croissante et d'améliorer les conditions d'accueil des élèves, la municipalité de Pomérols a engagé un projet d'agrandissement du réfectoire de la cantine scolaire. Un chantier nécessaire pour adapter l'infrastructure aux besoins des enfants et garantir un service de restauration optimal dès la rentrée 2025-2026.

UNE CAPACITÉ D'ACCUEIL INSUFFISANTE

Actuellement, le restaurant scolaire de Pomérols peut accueillir jusqu'à 63 enfants. Or, depuis la rentrée 2024, le nombre d'inscriptions ne cesse d'augmenter, entraînant parfois un dépassement de cette capacité malgré la mise en place de deux services. Une dérogation temporaire a été accordée par la commission de sécurité pour l'année scolaire en cours, mais une solution pérenne doit être trouvée pour la rentrée prochaine. Face à cette situation, la commune a pris la décision d'agrandir le réfectoire afin d'offrir un espace plus adapté aux élèves.





UN PROJET EN PHASE AVANCÉE

Le projet d'extension est actuellement à un stade avancé de planification. Les études de faisabilité, menées par le maître d'œuvre, ainsi que les démarches administratives sont en cours de finalisation. La municipalité veille à ce que l'ensemble des normes et réglementations en vigueur soient respectées afin de garantir la sécurité et le bien-être des enfants.

LES ENJEUX DE L'AGRANDISSEMENT

L'extension du réfectoire vise plusieurs objectifs stratégiques :

La mise en conformité avec la réglementation en augmentant la capacité d'accueil dès la rentrée 2025-2026. L'amélioration du cadre de vie des élèves en leur offrant un espace de restauration plus spacieux et agréable. La réduction du temps d'attente afin que les élèves puissent profiter pleinement de leur pause déjeuner et la valorisation de l'établissement : grâce à des infrastructures modernisées et adaptées aux besoins actuels.

UN INVESTISSEMENT MAÎTRISÉ

Les travaux d'agrandissement seront réalisés durant l'été 2025, sur une période de deux mois (juillet et août), afin de ne pas perturber le fonctionnement de l'école. Le coût prévisionnel de cette extension est estimé à 110 815 € HT, dont 60 % devraient être couverts par une subvention, soit 66 400 € HT.

Grâce à cet investissement, la municipalité de Pomérols entend offrir aux élèves des conditions de restauration optimales et anticiper les besoins futurs en matière d'accueil scolaire. Une démarche qui s'inscrit dans une politique d'amélioration continue des infrastructures éducatives locales.

POMÉROLS-MARSEILLAN

La future piste cyclable sur les rails

Vendredi 14 février, le maire de Pomérols, **Laurent Durban**, a présidé, sur site, la première réunion de chantier de la future piste cyclable reliant la commune de Pomérols à Marseillan. Ce projet ambitieux, porté depuis trois ans, entre enfin dans sa phase concrète.



Aux côtés de **Laurent Durban**, étaient présents **Yves Michel**, maire de Marseillan, des élus des deux municipalités ainsi que les services techniques de Pomérols et Marseillan. Soucieux d'associer les usagers à cette réalisation, le maire de Pomérols avait également convié les clubs de cyclotourisme locaux. **« Il était essentiel de faire un premier point et de réexpliquer la philosophie du projet à ceux qui en bénéficieront au quotidien »**, a-t-il souligné. Lors de cette réunion, Emmanuel Ramos, du bureau d'études GMR Ingénierie, maître d'œuvre de l'opération, a détaillé les différentes étapes des travaux. L'entreprise Eiffage, attributaire du marché, a démarré les premiers marquages au sol et l'installation de la signalisation début février.

Les travaux de terrassement ont débuté le lundi 17 février. Des réunions de suivi ont lieu tous les mardis à 14h, et si les conditions météorologiques restent favorables, la livraison de l'ouvrage est prévue pour fin mai.

« Ce projet a nécessité de surmonter de nombreuses contraintes administratives, car il implique deux intercommunalités, deux sous-préfectures et deux cantons départementaux », a rappelé Laurent Durban. **« Malgré les obstacles, nous avons persévéré et nous sommes aujourd'hui à un tournant décisif »**.

Le maire **Laurent Durban** a tenu à remercier chaleureusement **Yves Michel** et son équipe municipale pour leur engagement dans ce projet structurant. **« Grâce à cette nouvelle liaison, non seulement nous améliorerons les déplacements doux entre nos communes, mais nous renforcerons également les liens d'amitié qui nous unissent »**.

Ce projet pour les deux communes vise à mettre en œuvre des actions concrètes pour limiter les émissions de gaz à effet de serre. Dans le cadre de leur bilan respectif des gaz à effet de serre, Pomérols et Marseillan œuvrent pour limiter l'impact carbone des touristes et des populations locales.

Cette liaison cyclable sécurisée offrira la possibilité d'accroître les déplacements doux : que cela soit dans le cadre de trajets domicile-travail, ou de déplacement pour profiter des offres de services ou de commerces sur l'une ou l'autre des deux communes, ou bien encore de trajets touristiques. Elle permettra également aux collégiens Pomérolais de se rendre à vélo en toute sécurité au collège de Marseillan.

Le projet s'inscrit dans un schéma d'ensemble qui reliera également deux intercommunalités et qui constitue un formidable maillage du territoire.

Avec cette avancée majeure, Pomérols confirme son engagement en faveur d'une mobilité plus durable et d'un cadre de vie amélioré pour ses habitants.



BORNES DE RECHARGE

Accord validé avec E-Totem

Lors du conseil municipal de mercredi 29 janvier, les élus ont approuvé la signature d'une convention d'occupation temporaire du domaine public avec la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée et la société E-Totem. Cet accord vise l'installation de nouvelles infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables sur la commune.



Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un appel à projet lancé il y a environ un an par la communauté d'agglomération. L'objectif : permettre à chaque commune du territoire de bénéficier d'au moins une borne de recharge. Après un processus de sélection, c'est la société E-Totem, basée à Saint-Étienne, qui a été retenue. Spécialiste français du secteur depuis 2012, l'entreprise conçoit, fabrique et exploite des bornes adaptées aussi bien aux besoins des collectivités qu'à ceux des particuliers et entreprises. Le maire Laurent Durban rappelle : **« Grâce à cette convention, la commune va accueillir deux nouvelles stations de recharge.**

La première, située sur le parking de la mairie, comprendra une borne avec deux places dédiées. La seconde, implantée sur le parking du pôle médical, disposera de deux bornes permettant la recharge simultanée de quatre véhicules. La municipalité ambitionne une mise en service avant l'été. »



Parking de la mairie

Parking face au pôle médical



Parking face au pôle médical

Outre l'amélioration de l'offre existante, déjà assurée par la cave coopérative et le supermarché local, ces six nouvelles places de recharge généreront un revenu annuel de 1 200 €, sans aucun coût pour la commune.

La convention, signée pour une durée de 15 ans, marque ainsi une nouvelle étape dans le développement des infrastructures dédiées à la mobilité électrique sur le territoire.



AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DE LA MÉDITERRANÉE

Des travaux indispensables pour la modernisation et la sécurité

D'importants travaux sont en cours sur l'Avenue de la Méditerranée. Ce projet de rénovation vise à moderniser les infrastructures essentielles et à améliorer le cadre de vie des habitants. Il comprend notamment : Le renouvellement d'une partie des réseaux humides (eau potable et assainissement) pour garantir un approvisionnement sûr et conforme aux normes sanitaires. La création d'un réseau pluvial afin de mieux gérer l'écoulement des eaux de pluie et prévenir les inondations. L'enfouissement des réseaux secs (électricité, télécommunications) pour une meilleure esthétique et une réduction des risques de panne. La création de trottoirs aux normes PMR, garantissant une accessibilité optimale à tous les usagers. L'aménagement de places de stationnement la plantation d'arbres pour un environnement plus agréable, La mise en place de rétrécissements de chaussée afin de réduire la vitesse et améliorer la sécurité routière.

Dans un premier temps, c'est l'entreprise BANO TP qui réalise les travaux de réhabilitation du réseau AEP (système d'alimentation en eau potable) avec la reprise des branchements et la reprise réseaux EU (réseaux d'eaux usées) pour le compte de la CAHM. Il est important de souligner que ces travaux devenaient nécessaires car



l'eau potable est un bien essentiel dont tout le monde a besoin pour vivre ! Elle doit être bien propre et saine. Il est donc très important que nos réseaux d'eau potable soient conformes, respectant les normes de sécurité sanitaire.

Un défaut des installations des réseaux d'eau potable serait préjudiciable à la population qui en dépend. De même que les eaux usées doivent être traitées pour réduire les risques de pollutions.

Pour la continuité des travaux, la municipalité a lancé un appel d'offre public concernant deux lots :

Lot N° 1 - Terrassements-voirie-réseaux humides-génie civil réseaux secs

Lot N° 2 - Espaces verts-mobilier urbain.

Après ouverture des plis par la commission d'appel d'offre, le premier lot a été attribué à la société Eiffage Route Grand Sud à Pezenas pour un montant HT de 836 702,70 Euros. C'est l'entreprise Serpe, 109 Rue De La Balaurie, 34130 Saint-Aunes qui remporte le deuxième lot pour un montant HT de 113 119,55 Euros.

Les Horaires de travail pour cette période de travaux sont de 7h30 à 17h00. L'accès pour les riverains est rétabli le soir et le week-end sauf si des tranchées restent ouvertes ou si pas en sécurité. Une déviation est mise en place via le CG34.

Les travaux devraient durer jusque fin juillet.



UN NOUVEAU STADE MUNICIPAL MODERNE

Un projet en parfaite adéquation avec l'urbanisme local

Dans le cadre du développement du nouveau quartier de Marche Gay, la commune de Pomérols annonce la création d'un stade municipal moderne, situé à proximité du complexe sportif et culturel. Ce projet ambitieux s'inscrit pleinement dans la volonté de la municipalité d'investir dans des équipements accessibles à tous, favorisant ainsi un cadre de vie plus actif, plus agréable et plus durable.

UN ÉQUIPEMENT AUX NORMES POUR LE FOOTBALL ET LE RUGBY

Ce nouveau stade offrira un terrain homologué par la Fédération Française de Football (catégories 6 et 7) et répondra également aux exigences de la Fédération Française de Rugby pour les rencontres de niveau régional (catégorie D). Il constituera un atout majeur pour le développement du sport local, permettant aux clubs et aux associations de disposer d'une infrastructure adaptée aux compétitions officielles.

UN PROJET EN PARFAITE ADÉQUATION AVEC L'URBANISME LOCAL

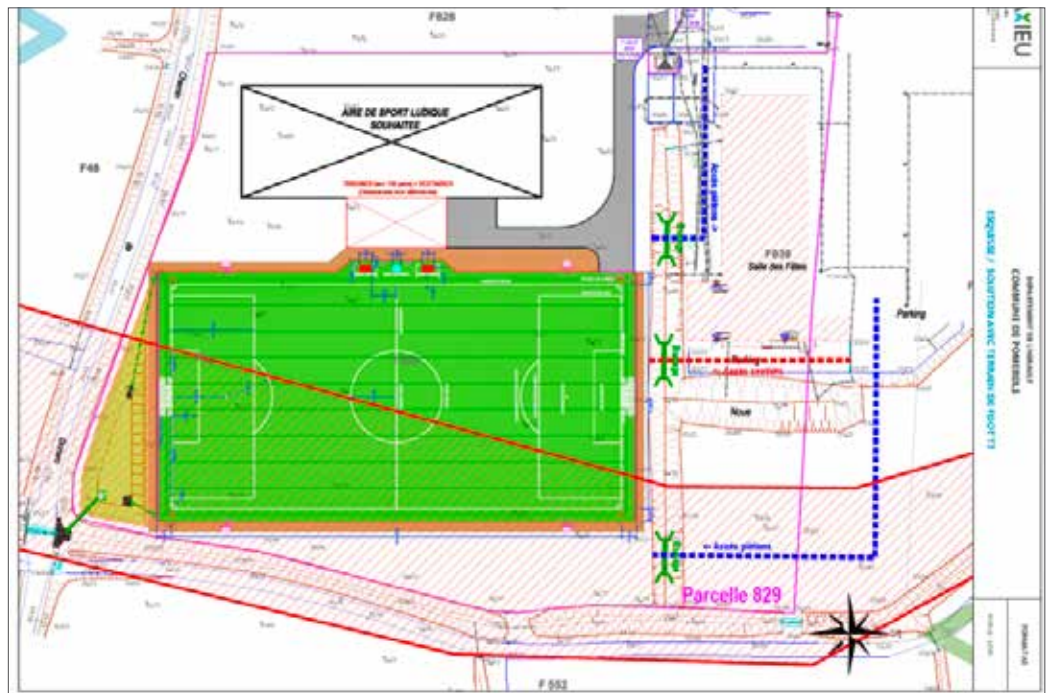
La parcelle destinée à accueillir le stade est située en zone Ueq du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Pomérols, une zone spécifiquement dédiée aux équipements publics et d'intérêt collectif. La construction du stade avec ses vestiaires s'intègre donc pleinement dans la réglementation en vigueur et répond aux besoins des habitants.

UN TERRAIN SYNTHÉTIQUE DE DERNIÈRE GÉNÉRATION

Afin d'assurer une qualité de jeu optimale et une utilisation durable, le stade sera doté d'un gazon synthétique de haute technologie.

Ce revêtement, conçu en fibre de polyéthylène avec un fil monofilament bicolore et un fil fibrillé de dernière génération, répondra aux standards de qualité établis par la FIFA, sous le label «FIFA Preferred Product».

De plus, une solution 100 % recyclable sera privilégiée, incluant le gazon, la couche de souplesse et le remplissage, dans un souci d'éco-responsabilité



UNE DÉMARCHÉ ÉCOPRESPONSABLE ET DURABLE

La ville de Pomérols s'engage résolument dans une politique de développement durable, veillant à minimiser l'empreinte écologique de ses équipements. Le choix d'un gazon synthétique intégrant des matériaux recyclés illustre cette ambition. Par ailleurs, cette solution permet de limiter l'usage de l'eau potable, une ressource précieuse, souvent soumise à des restrictions en période de sécheresse.

UN BÉNÉFICE DIRECT POUR LES HABITANTS

Au-delà de l'amélioration des conditions de pratique sportive, ce projet offrira une meilleure accessibilité et des facilités de stationnement pour le public, rendant les rencontres sportives plus conviviales et attractives. Ce futur stade municipal contribuera ainsi à renforcer la dynamique locale et à faire de Pomérols un territoire toujours plus tourné vers le bien-être de ses habitants et la préservation de l'environnement.



Par **BERNARD ICHÉ**
1er adjoint
Gestion du personnel communal et des travaux courants. Suivi des chantiers. Relation avec l'agglomération : propreté et espaces verts.

LES TRAVAUX



Par ailleurs, en collaboration avec les services de l'agglomération, nous poursuivons l'entretien des grilles d'évacuation des eaux pluviales, souvent obstruées par les feuilles mortes. À ce sujet, nous faisons appel à votre civisme : si vous constatez une grille bouchée près de chez vous, un simple coup de balai peut considérablement améliorer l'écoulement des eaux et prévenir les inondations. Le mobilier urbain (bancs, poubelles, potelets, lampadaires) bénéficie d'un suivi régulier afin de garantir son bon état et son intégration harmonieuse dans l'espace public. L'éclairage public continue sa modernisation avec l'installation de lampes LED, plus économes en énergie, et de nouvelles lanternes dans le centre ancien, désormais étendues jusqu'à la place du Général de Gaulle. De plus, certains panneaux de signalisation, devenus illisibles avec le temps, sont en cours de remplacement pour assurer une meilleure visibilité.

Les festivités de fin d'année ainsi que la fête locale se sont achevées, marquant la reprise des travaux dans notre commune. Comme nous l'avons annoncé dans le dernier Trait d'Union, nous engageons dès à présent la reprise du marquage au sol ainsi que le rebouchage des nids-de-poule dans les rues du village. Ces interventions visent à renforcer la sécurité des automobilistes et des piétons en garantissant une voirie plus sûre et mieux entretenue. À partir du mois de mars, nous relancerons l'entretien des chemins et fossés, comprenant le débroussaillage et le curage, afin d'assurer des infrastructures fonctionnelles et sécurisées pour l'ensemble des usagers.

En matière de sécurité routière, plusieurs aménagements ont été réalisés. Des ralentisseurs ont été installés sur le chemin de Raubo Faïsses ainsi que sur la Grand-Rue, contribuant ainsi à réduire la vitesse des véhicules et à protéger les piétons. Par ailleurs, le rond-point situé à l'intersection de la Sablette et du chemin de Raubo Faïsses est désormais opérationnel. Cet aménagement améliore la fluidité du trafic et sécurise ce carrefour essentiel pour l'ensemble des usagers de la route. Nous restons à votre écoute pour toute suggestion ou observation concernant ces travaux et aménagements. **Ensemble, poursuivons l'amélioration de notre cadre de vie !**



SUPER U POMEROLS

Location véhicules - Drive - Borne de recharge - Clefs minute
 Distributeur à billets - Point-relais - Ticket resto
 Photocopieur - Borne photo - Gaz 24h/24 - Station service
 WIFI gratuit - Machine à glaçons 24h/24

2 chemin du Portou - Tél. 04 67 00 86 80 - superu.pomerols@systeme-u.fr



AUBADE PENDANT LA FÊTE LOCALE : UN ÉCHO D'UN PASSÉ ENCORE VIVANT

Chaque année, lorsque la fête du village approche, des mélodies entraînantes résonnent dans les ruelles, rappelant aux anciens les matins d'antan, quand le son des tambours faisait frémir les pavés et accourir les habitants. Cette tradition, que l'on aurait pu croire vouée à l'oubli, persiste pourtant, fragile mais précieuse, comme un lien tenu entre hier et aujourd'hui.

Dimanche 12 janvier, en fin de matinée et malgré un ciel maussade et une météo capricieuse, M. le maire, Laurent Durban, accompagné de quelques fidèles du conseil municipal et de la clique de Pomeïrols, a sillonné les rues, à la rencontre des habitants, offrant à qui voulait l'entendre cette aubade qui, jadis, réveillait le village.

Hélas, ils n'étaient que quelques-uns à se presser aux fenêtres ou à se joindre à la marche. Il semble loin, ce temps où l'on guettait le premier roulement de tambour, où chaque note était une promesse de fête. Mais l'essentiel demeure : tant que ces mélodies continueront de flotter dans l'air du matin, le village vivra, porté par le souvenir de ceux qui, avant nous, en ont fait battre le cœur.



DATES À RETENIR :
FESTIPOM 2025 10 ANS DEJA DIMANCHE 10 AOÛT 2025
SOIRÉE MOULES FRITES AVEC LES FRÈRES QUINTINOS
SAMEDI 20 SEPTEMBRE 2025



Par **NELLY SORLI**
4ème adjoint
Affaires sociales,
Jeunesse, Culture,
Animation et Sport

LE C.C.A.S VOUS INFORME

EPNS : ENSEMBLE POUR NOS SENIORS

Cette association a pour mission d'organiser des actions collectives pour les séniors de Bessan, Florensac, Pinet et Pomerols. Les adjointes de chaque CCAS font partie du Conseil d'administration.

L'Assemblée générale a eu lieu à Pinet le 17 janvier. De nombreux adhérents étaient présents. Ils ont pris connaissance du bilan moral et financier et ont ensuite partagé le verre de l'amitié. Pour les séniors de Pomerols il y a eu le financement, de la visite des parfums Marty et le cadeau traditionnel de la semaine bleue, d'un atelier cosm'Etik, un concernant la découverte des plantes sauvages dans nos rues et l'atelier floral.

L'association en 2024 a eu 160 adhérents. Elle organise également une sortie d'une journée où les séniors des 4 villages se rencontrent. Il y a cependant des critères pour les participants, personnes esseulées, ou à faible revenu et les aidants. La carte d'adhésion (année civile) reste à 5€ pour 2025 ainsi que la participation à chaque activité.

Le bilan des dépenses 2024 a été de 8113,76€

Pour 2025, les 4 villages vont présenter leur demande de financement à l'association. Pour Pomerols il y aurait en projet : Un atelier Floral, un atelier sur la fleur de Bach, la sortie de la semaine bleue et la journée d'escapade commune aux quatre villages. Le CCAS étudiera les possibilités. La confirmation de ces activités sera sur les réseaux de la Mairie et sur les panneaux d'affichage.



TÉLÉTHON



Le 14 janvier M le Maire et le comité Téléthon a remis à Mme Martinez Christine coordinatrice de l'association AFM TELETHON du département ouest, un chèque de 1703€. Un grand Merci aux Pomérolais, aux associations, aux commerçants, aux artistes d'avoir participer à cet élan de solidarité pour cette cause. A l'année prochaine ! Toutes les idées seront les bienvenues.

MUTUELLES

Infos sur les prochaines permanences des mutuelles conventionnées avec le CCAS :

Ma COMMUNE ma SANTE : 25 avril de 14h à 17h sur RDV au 06 07 87 68 69

AESIO MUTUELLE : 10 juin de 14h à 17h sans RDV

Le REFUGE MUTUALISTE : LE 8 avril de 10h à 15h sur RDV au 05 65 60 11 08

Il y a aussi AXA Agde mais qui ne fait pas de permanence à Pomerols vu la proximité de l'agence.

Prise de RDV au 04 67 94 42 31.

EMPLOIS SAISONNIERS

La maison du travail saisonnier de l'Agglo propose comme l'an dernier une permanence en Mairie le 16 avril 2025 de 9h à 12h30 afin de rencontrer les demandeurs d'emploi, les étudiants, à la recherche d'un emploi. En partenariat avec les entreprises de notre territoire, des offres saisonnières leur seront proposées lors de l'entretien.

Prise de rendez-vous conseillée au 04 67 32 82 80, cependant toutes les personnes qui se présenteront seront acceptées avec ou sans RDV.

INFOS SOCIALES

CSS COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE

Mutuelle financée par l'Etat, destinée aux personnes disposant de ressources modestes, afin de réduire le coût de leurs dépenses de santé. Elle peut être gratuite plafond de ressource pour une personne 848€/mois, ou avec une participation de 30€ maxi jusqu'au plafond 1144€. La demande se fait sur le compte Ameli ou MSA. Les plafonds changent selon le nombre de personne au foyer.

LE FOND DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT

Les aides s'adressent aux locataires mais aussi aux propriétaires occupants rencontrant des difficultés sous conditions de ressources concernant :

- L'accès au logement (dépôt de garantie, frais d'agence, 1er loyer, assurance habitation..)
- Le maintien dans le logement (aide dette de loyer, rappel de charges...)
- Les frais en eau et électricité.

La demande se fait auprès des assistantes sociales du département qui montent le dossier avec la personne.

LA RETRAITE

Age de départ légal de 62 à 64 ans. La demande peut se faire en ligne sur lassuranceretraite.fr et permettra d'avertir tous les régimes pour lesquels vous avez cotisé (base et complémentaire). En revanche si vous la faites par courrier vous devrez envoyer la demande à tous les organismes, le risque étant d'en oublier un.



LA PENSION DE RÉVERSION

Pour le régime de base elle doit être demandée dans les douze mois qui suivent le décès du conjoint.

Pour en bénéficier les ressources annuelles ne doivent pas dépasser 24232€ (2024) et avoir au moins 55 ans. Ces conditions ne concernent pas le régime des fonctionnaires. Les Pacs ou le concubinage sont exclus de ce droit. Il faut savoir qu'un remariage met fin au versement de la pension de réversion.

Le montant de la pension de réversion est égal à 54% de la retraite du conjoint décédé. Pour la retraite complémentaire il n'y a pas de condition de ressources. La demande en ligne de la pension de réversion du régime de base alertera tous les régimes pour lesquels l'époux décédé a cotisé même les complémentaires qui vous enverront des formulaires à compléter.

L'ALLOCATION DE SOLIDARITÉ

L'ASPA est destinée aux personnes âgées à partir de 65ans, résidant en France dont le revenu fiscal de référence est inférieur à 10837€ pour une personne seule et à 16838€ pour un couple.

C'est une allocation différentielle qui porte vos ressources au seuil qui vous correspond avec un plafond mensuel de 1012.02€ (1 personne) et 1571.16€ (le couple). Attention cette allocation de solidarité est récupérable sur votre succession si l'actif est égal ou supérieur à 107616€.

L'AIDE SORTIE HOSPITALISATION

Lors d'une hospitalisation il y a toujours un service social dans l'établissement. Vous pouvez le solliciter, le travailleur social mettra tout en œuvre pour que le retour au domicile soit fait dans de bonnes conditions : mise en place d'aide à la personne, demande d'APA....

Il y a d'autres interlocuteurs qui peuvent vous aider, comme votre mutuelle, l'AGIRC ARRCO, votre caisse de retraite. Toutes ces démarches doivent se faire pendant l'hospitalisation et non à la sortie.

LE MINIMUM CONTRIBUTIF

Si vous partez à la retraite à taux plein (travailleurs 64 ans et plus, ayant tous ses trimestres) avec une faible pension vous pouvez en bénéficier. Le calcul est fait automatiquement par votre caisse de retraite, aucune demande n'est à faire. Il s'élève à 747.69€ si vous avez moins de 120 trimestres cotisés, si plus il peut aller jusqu'à 893.65€.

L'ALLOCATION VEUVAGE

Elle peut être attribuée de façon temporaire au conjoint survivant si celui-ci a moins de 55 ans et a des revenus inférieurs à 891.46€ mensuel et si le conjoint décédé était à la retraite depuis au moins 3 mois.

La demande peut se faire dans les deux ans qui suivent le décès. Le montant maximum est de 713.17€





Par **GERARD ORTIZ**
3ème Adjoint
Festivités, Protocole,
Patrimoine, Tourisme et
Hébergements.

LE REPAS DES AÎNÉS



Le repas des aînés, un moment de partage et de convivialité

Samedi 8 février à midi, la municipalité de Pomérols a convié les aînés de la commune à un repas festif offert par la ville. Organisé au complexe de Marche Gay, cet événement annuel, très attendu, a rassemblé de nombreux convives venus partager un moment de convivialité et de retrouvailles.

Accueillis dans une ambiance chaleureuse, les participants ont pu savourer un déjeuner raffiné préparé par le traiteur La Noria. Le menu, soigneusement élaboré, a ravi les papilles des invités, qui ont profité de ce moment de détente et de plaisir gustatif.

L'animation musicale a été assurée par Sergio Music, dont le répertoire a ajouté une touche festive à cette journée placée sous le signe du partage. Entre discussions animées et éclats de rire, l'ambiance était au rendez-vous. Le maire, Laurent Durban, accompagné de quelques membres du conseil municipal, a tenu à être présent pour échanger avec les habitants. Allant de table en table, le premier magistrat a marqué son attachement à cette tradition locale malgré les restrictions budgétaires et l'augmentation des charges qui pèsent sur l'ensemble des communes. Cet événement a une nouvelle fois rencontré un franc succès, laissant à chacun le souvenir d'une journée placée sous le signe du partage et de la convivialité. La municipalité renouvelle ainsi son engagement à maintenir et développer ces moments de rencontre, essentiels pour le dynamisme et la cohésion sociale du village.





Par **GERARD ORTIZ**
3ème Adjoint
Festivités, Protocole,
Patrimoine, Tourisme et
Hébergements.



AGENDA

24 juin : fête de la Saint Jean et de la musique à l'ancienne gare, Programme à définir ultérieurement.

13 et 14 juillet : Fête Nationale
Le 13 : Retraite aux flambeaux à 21h30
Feu d'artifice à 22h30
Bal avec Paul Selmer
Le 14 : 19h Apéro concert, place du Général de Gaulle.
22h Bal avec Paul Selmer
24h Lâcher de ballons par les enfants.

Le 15 juillet : Loto du cancer, place du Général de Gaulle.

COMITE DE JUMELAGE POMEROLS AISEAU-PRESLES

L'Assemblée générale de l'association a eu lieu le 17 janvier 2025. Dans son rapport moral le président ne pouvait que constater que pour l'année 2024 les activités ont été plus que réduites du fait du report des festivités de jumelage qui devaient avoir lieu à Pomérols pour le week-end de l'ascension. Par contre il se félicitait de la réussite du loto organisé le dimanche de la fête locale.

Le président a fait part de sa déception suite au désengagement de certains adhérents qui n'ont pas souhaité renouveler leur adhésion alors qu'après quelques années difficiles liées au COVID ou autres éléments nous souhaitons agir pour renforcer et redynamiser notre association.

Cette année 2025 sera plus active, elle a débuté avec le loto de la fête qui a connu comme le précédent un grand succès. Elle se poursuivra avec les festivités organisées à Pomérols pour la réception de nos amis Belges pour le week-end de l'ascension du 28 mai au 01 juin 2025. Le conseil d'administration travaille afin de réaliser un programme de qualité. D'ores et déjà nous pouvons communiquer les principales sorties qui figureront au programme : VINOCAP au Cap d'Agde suivi d'un déjeuner avec animation musicale au Lapin de Baluffe – Sortie en Camargue avec repas de midi – Visite du château Laurens en Agde.... Les adhérents seront informés dès que le programme définitif sera élaboré. Nous réfléchissons à l'organisation d'une manifestation sur Pomérols qui permettrait la participation de toute la population.

Nous espérons vivement que la venue de nos amis Belges soit un catalyseur pour redynamiser le comité de jumelage et attirer de nouvelles adhésions. A ce sujet, nous pouvons faire part de notre grande satisfaction d'avoir enregistré depuis notre Assemblée Générale vingt adhésions supplémentaires. Merci à eux, souhaitons que d'autres suivront.

Le Président, R.Gairaud



POMEROOLS

Marché aux Fleurs



DIMANCHE 13 AVRIL



Place du Général de Gaulle
VENTE DIRECTE par les producteurs
Fleuristes, horticulteurs, potiers etc
Maquillage enfant offert par la Mairie





Par **MARIE-AIMÉE POMAREDE**
2ème adjoint
Affaires scolaires et Vie associative
Avec la collaboration de
Céline Capdivila et **Fabienne Fabre**

LES ÉCOLES

NOËL DES ÉCOLES

Le vendredi 20 décembre, dernier jour de classe avant les vacances, les élèves de l'école ont assisté au spectacle de Noël financé par l'association des parents d'élèves le matin au complexe sportif et culturel de « Marche gay ». La municipalité a offert comme chaque année le traditionnel goûter de Noël. M. le Maire et les élus de la commission des affaires scolaires sont allés l'après-midi à l'heure du goûter aux écoles pour rendre visite aux enfants et leur souhaiter de bonnes vacances.

CINÉMA

Dans le cadre du partenariat entre la commune de Pomérols et le Cinéma Itinérant « Alain Resnais », les enfants de l'école assisteront à une séance de cinéma le 11 avril 2025 après midi.

Le choix des institutrices s'est porté :

- Sur « les Toutes petites créations » pour les classes de maternelles, Tout en couleurs, ce programme rempli de bonne humeur est parfait pour faire ses premiers pas au cinéma ! « Suivez les aventures de Rose, Bleu, Orange, Jaune et Vert, un groupe de toutes petites créatures drôles et attachantes. À travers le jeu, ces petites créatures en pâte à modeler découvrent avec amusement le monde qui les entoure ». L'humour est au cœur de ce programme, abordant avec légèreté des thèmes tels que la découverte de l'autre, le travail d'équipe, l'empathie et la tolérance.

- Et sur le film « Kina et Duke » pour les classes de CP, CE1 et CE2, (les classes de CM1 et CM2 étant malheureusement en sortie de jour là).

Film inspiré d'une histoire vraie, « Kina et Yuk, un couple de renards polaires prêt à fonder leur famille, vivent paisiblement sur la banquise du grand Nord américain. La température est anormalement douce et la nourriture de plus en plus rare, obligeant Yuk à s'aventurer toujours plus loin pour subvenir à leurs besoins. Quand soudain, un craquement terrible causé par la fonte des glaces va venir perturber cette nature majestueuse et séparer nos renards, isolés chacun sur un bout de la banquise. Ils vont devoir braver tous les dangers et explorer de nouveaux territoires dans l'espoir de se retrouver à temps pour la naissance de leurs petits » 77 enfants vont en profiter. Le financement de ses séances est partagé entre la Mairie et l'APE.

UN CARNAVAL HAUT EN COULEUR ET EN ÉMOTIONS



Le jeudi 13 février, une joyeuse effervescence régnait au complexe de Marche Gay, où se déroulait le traditionnel carnaval des écoles.

Les rires et les éclats de voix des enfants du groupe scolaire Marcel Lau résonnaient, emplissant l'air d'une énergie contagieuse. En présence de M. le maire, Laurent Durban, de plusieurs élus et de nombreux parents venus partager ce moment festif, les jeunes écoliers, vêtus de costumes colorés, ont offert un spectacle enchanteur.

Cette année, l'ambiance était particulièrement chaleureuse grâce aux mélodies envoûtantes de la vielle à roue et de l'accordéon, jouées avec passion par le duo de musiciens biterrois, Lo Castanha e lo Vinovèl.

Puisant dans le riche répertoire occitan, ils ont fait danser et chanter petits et grands sur des airs entraînants, transportant enfants et parents dans une fête haute en couleur et en émotions.

Entre farandoles joyeuses et refrains entonnés en chœur, ce carnaval restera gravé dans les mémoires comme une parenthèse enchantée, où la tradition et la convivialité s'étaient donné rendez-vous.





Électricité
Neuf et rénovation
Climatisation

ETIENNE NICOLAS
ENELECTRICITE

 06.59.30.92.78

 ENELECTRICITE@GMAIL.COM


 8 CHEMIN DE BELBEZE
34810 POMEROLS

**JIMMY
MARTIN
ELAGAGE**

Jimmy Martin

Élagage - Abattage et Taille de haies
Entretien parcs et jardins
Évacuation de végétaux

 **06 65 03 40 00**
www.jimmymartin-elagage.fr

 @ jimmy martin elagage
34810 POMEROLS

Gourmandises



Pain - Bonbons - Pâtisserie - Viennoiserie

3 avenue de Marsellan
34810 POMEROLS

gourmandispomerols@gmail.com Tél. : 09 52 81 67 26




SPEED ALU


Menuiserie
Alu-Pvc



Fabricant
Installateur



 contact@speed-alu.fr

 04 67 77 19 48 - 06 03 56 13 10

Z.A. 1 rue des Compagnons - 34340 MARSEILLAN VILLE



Par **NELLY SORLI**
4ème adjoint
Affaires sociales,
Jeunesse, Culture,
Animation et Sport

ANIMATIONS & FESTIVITÉS



L'objectif d'une animation par mois, voulu par M le Maire et l'équipe municipale sera perpétué en 2025, la volonté étant de permettre un moment d'évasion, de joie à la portée de tous les Pomérolais. Les animations pour ce premier semestre ont débuté par notre fête locale où petits et grands ont eu l'occasion d'y participer. Le vendredi soirée destinée à la jeunesse, le samedi soirée dansante, le dimanche loto, le lundi soirée spectacle et le mardi repas dansant. Cette fête, traditionnellement autour du 15 janvier permet de réunir les familles, les amis dans la joie et la convivialité, certes il fait un peu froid mais les Pomérolais sont rudes !!

A suivi le repas des aînés avec spectacle offert par la municipalité où près de 250 convives ont participé. M le Maire a fait le tour de toutes les tables et a permis d'échanger quelques mots avec les invités ravis d'avoir ce moment privilégié avec le premier magistrat de la commune.

Le 21 février une après-midi récréative ouverte aux enfants de 8 à 15 ans a été organisée. Les jeux de société étaient à l'honneur. Le complexe a accueilli une trentaine de jeunes ravis de découvrir certains jeux et faire connaissance avec leur partenaire de jeux.

Le 28 février a eu lieu la première projection du programme Cinéma dans notre commune. A 18h VAIANA 2 pour les enfants et à 20h30 UN OURS DANS LE JURA tout public. Petit rappel l'entrée des enfants est à 4€ et celle du soir à 5€. Peu d'enfants viennent à la séance de 18h30, si bien que la supprimer nous est venu à l'idée, c'est bien dommage car les films projetés sont magnifiques.

ANIMATIONS À VENIR :

Célébrons la journée de la femme ! Une exposition se tiendra le 8 et 9 mars, à l'ancienne chapelle avec les artistes de Pomerols qui présenteront leurs œuvres dédiées à la femme. Le vernissage aura lieu le samedi 8, à 18h.

Le 15 mars le carnaval des enfants sera dans les rues de Pomerols. Dès 14h30 le défilé s'élancera depuis l'ancienne gare pour rejoindre le complexe où les enfants assisteront à une kermesse. Deux mascottes seront présentes pour accompagner les enfants sur les différents stands de jeux. Un goûter clôturera cette belle après-midi festive.

Le 11 avril deuxième journée CINEMA. Dès 14h20 les élèves du CP, CE1 et CE2 assisteront à la projection du film «KINA ET DUKE» et en suivant à 15h45 à leur tour, les enfants de la maternelle auront le loisir de voir «LES TOUTES PETITES CREATURES». Ce même jour, Les deux séances suivront comme à l'accoutumé, l'une à 18h et l'autre à 20h ou 20h30 avec Le Comte de Monte Cristo. vous aurez connaissance de la programmation sur les réseaux de la Mairie et par affichage.

Le 20 avril Pomérols accueillera la coupe de France de culturisme.

80 athlètes, juniors, hommes, femmes, vétérans et handisport, investiront notre complexe de Marche Gay. Venez nombreux les découvrir et participer à ce spectacle sportif, organisé par la fédération nationale de culturisme .

Le 17 mai Spectacle année 80, la société «GASCOGNE SPECTACLE» présente un show en live 100% succès où les artistes raviront le public par leur voix, leurs costumes et chorégraphies. Vous pourrez également chanter, danser à votre guise

Le 24 juin fête de la musique et feu de la St Jean en partenariat avec le foyer rural à l'ancienne gare.



JEUNESSE & SPORT

ANIMATIONS JEUNESSE

Après la patinoire, la soirée jeune durant la fête locale, l'après midi jeux de société aux vacances de février, M le Maire et son équipe d'animations et festivités se projettent sur les vacances de Pâques afin de mettre en place des journées d'activités pour la jeunesse Pomérolaise. Il y aura du sport et aussi des sorties. Les précisions paraîtront sur les réseaux de la Mairie et sur les panneaux d'affichage



SORTIE BOWLING

Le 24 avril sera organisé une sortie Bowling Laser à Agde en partenariat avec La Mairie de Pinet. Public concerné : ados de 12 à 17 ans, 20 de Pinet et 20 de Pomerols. Un bus sera affrété. Il y aura 2 parties de bowling et une séance laser pour chacun. Le coût de la sortie : 8€. S'inscrire en Mairie à partir du 1 avril et ce jusqu'au 11 par chèque ou par carte bancaire en donnant le N° de téléphone et le mail. Départ 13h30 à l'ancienne gare, retour vers 17h30.

AIDE AU BAF A POUR 2025

Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur se déroule en 3 étapes et sur maximum 30 mois pendant les vacances scolaires en général :

- Une cession de formation générale (durée 8 jours) vous devez avoir 16 ans au moins le 1er jour de la formation, possibilité à Florensac du 20 au 27 avril coût 380€
 - Un stage pratique dans un centre de loisirs (durée 14 jours qui peuvent se faire en deux fois) gratuit (à vous de le chercher)
 - Une session d'approfondissement (durée 6 jours) ou de qualification (durée 8 jours) 345€ à Florensac du 18 au 23 octobre
- La municipalité participe pour 3 jeunes par an à raison de 330€ sur la dernière phase sur présentation de facture de l'organisme organisateur. Il faut savoir que la CAF aide également, elle donne 200€ mais après la troisième cession, sans condition de ressources, il faut en faire la demande. Les démarches :

Demander un numéro d'agrément à la jeunesse et les sports sur www.jeunes.gouv.fr en joignant votre carte d'identité scannée. S'inscrire en Mairie, avec ce numéro avant le 7 avril 2025 nous vous donnerons les consignes suivantes.

LES ENFANTS ET LES ÉCRANS

La PMI du département met en garde les Parents sur le danger des écrans pour les enfants :

Entre 0 et 6 ans il est démontré que les enfants subissent des effets néfastes : troubles visuels, retard de langage et de développement, difficultés de graphisme et d'attention, baisse des capacités à entrer en relation avec les autres, faiblesse des apprentissages (mathématique, logique, lecture...) La PMI déconseille les écrans le matin, durant le repas, le soir. Pour les 0 - 3ans les écrans sont proscrits. De 3 à 6 ans les enfants peuvent exceptionnellement accéder à la télé, mais les tablettes, smartphones et consoles sont fortement déconseillés.

Les préconisations de la PMI sont la lecture, le jeu, la musique, le dessin, les promenades...



BACHELIERS

Nous rappelons que la municipalité récompense chaque année les jeunes qui obtiennent le baccalauréat. N'oubliez pas de vous inscrire en Mairie dès les résultats parus, attention il y a une date limite d'inscription

EMPLOI SAISONNIER POUR LES ÉTUDIANTS

Vous recherchez un emploi pour l'été 2025, venez rencontrer l'animatrice de la maison du travail de l'Agglo qui tiendra une permanence le 16 avril de 9h à 12h30 en Mairie et vous proposera des offres saisonnières d'entreprise de notre territoire. Prenez RDV au **04 67 32 82 80**



Par **CLAUDE STEKELOROM**
5ème adjoint
Communication et
Archives municipales

LES PODCASTS

UNE NOUVELLE VOIX POUR POMÉROLS



En 2025, la Ville de Pomérols innove et vous propose une toute nouvelle façon d'écouter votre ville ! Désormais, grâce à une série de podcasts accessibles en ligne, vous pourrez découvrir Pomérols sous un angle inédit, au plus près des habitants et des acteurs locaux.

Produits par le service communication de la Ville, ces podcasts sont disponibles directement sur le site internet municipal. Conçus comme des décryptages accessibles à tous, ils abordent des thèmes variés en écho à la vie locale. Ce nouveau format complémentaire aux actualités du site internet et de la page Facebook permet d'explorer différemment les sujets qui animent la commune, avec une approche immersive et captivante.

Le podcast, un média en plein essor

Aujourd'hui, le podcast est devenu un mode de communication incontournable, répondant aux nouvelles habitudes de consommation de l'information et des contenus. Il permet de partager des idées, des histoires et des connaissances de manière intime et engageante. À l'intersection des dernières avancées technologiques et des usages médiatiques actuels, les outils d'intelligence artificielle (IA) ouvrent aujourd'hui des perspectives fascinantes pour la production et la diffusion de ce format.

Que ce soit pour la création, la mise en voix ou la promotion des podcasts, l'IA offre des solutions innovantes qui transforment radicalement notre manière de concevoir ces contenus audio. Des technologies de synthèse vocale permettent ainsi de générer des voix naturelles et adaptées, facilitant la production de podcasts dynamiques et immersifs. Cependant, la maîtrise de ces outils est essentielle pour garantir un résultat optimal et une expérience d'écoute de qualité.

Donner la parole aux habitants

Dans un premier temps, nos podcasts utilisent des voix de synthèse, mais l'intégration d'interviews est d'ores et déjà envisagée. Cette approche permettrait de donner vie aux témoignages des habitants, d'offrir une tribune aux acteurs locaux et de renforcer le lien social au sein de notre commune. De nombreuses collectivités exploitent déjà ce format pour mettre en lumière les initiatives locales et favoriser le dialogue citoyen.

Le podcast est un support d'écoute à la demande qui possède une écriture propre. La qualité du travail éditorial joue un rôle central dans son impact et son attractivité. Loin d'être un simple enregistrement sonore, chaque épisode bénéficie d'une réflexion approfondie sur son contenu, son rythme et sa narration afin de captiver l'auditeur.

Un projet ambitieux au service de tous

Avec ses podcasts, Pomérols s'inscrit dans une dynamique de modernisation de sa communication et démontre sa volonté d'innover au service des citoyens. Ce format audio constitue une belle occasion de raconter autrement la ville, d'en valoriser les initiatives et de tisser des liens privilégiés avec ses habitants.

Nous vous invitons donc à tendre l'oreille et à plonger dans cette expérience sonore unique. Que vous soyez passionné par la culture locale, curieux des dernières actualités municipales ou simplement en quête d'un contenu audio enrichissant, les podcasts de Pomérols sont faits pour vous. Alors, branchez vos écouteurs et laissez-vous guider par les voix de votre ville !

MÉMOIRE D'ARCHIVES

Dans les années 50, Primo assurait le ramassage des ordures, Rosine Dolz se souvient " J'ai toujours connu Monsieur Buil Primitivo dit «Primo». Mes premiers souvenirs remonteraient en 1954, J'étais petite et c'est lui qui faisait le ramassage des ordures, mais aussi qui, avec ce même cheval tirait le corbillard à chaque enterrement".

Avant d'avoir une benne avec les roues caoutchoutées, il était équipé d'un tombereau aux roues de bois cerclées de fer. Les ordures étaient très peu importantes pour la simple raison que nous n'étions pas encore une société de surconsommation. Presque tous les foyers avaient un jardin et souvent des poules et des lapins. Les déchets verts étaient rarement jetés. Les contenants de yaourts et autres rares laitages étaient dans des pots de verre consignés tout comme les bouteilles de vin et de limonade. Le tri sélectif se faisait déjà par habitude de vie.

Monsieur Buil s'occupait aussi du ramassage des seaux hygiéniques jusqu'à la construction de déversoirs à la Fontvieille et sur l'avenue de Pézenas. Tous les matins, les mamans arpentaient l'avenue dans un défilé odorant et animé, seaux hygiéniques à la main. Pomérols était un village propre mais comme toujours quelques indisciplinés transgressaient la règle du jeu.

On savait toujours quand Primo arrivait car les rues étaient pavées et le bruit des roues doit rester dans la mémoire des pomérolais de l'époque. Parfois, à cause d'un bruit inattendu, le cheval prenait peur et échappait à sa vigilance. Comme il connaissait parfaitement son trajet il n'allait pas bien loin et pour nous enfants, c'était un bon moment. Quand M. Buil avait terminé son travail on retrouvait un homme toujours bien mis. C'était un plus de cette petite famille composée de M. Buil et de son épouse et sa fille très belles et élégantes.

Quand Madame Buil a repris le café des sports avec sa fille, il allait les aider et c'est Monsieur Merle qui gérait le ramassage des «popots», la balade des seaux hygiéniques.



Photo William Nicolas



DES CAMÉRAS-PIÉTONS POUR LES POLICIERS.

Dans le cadre de la réglementation sur les caméras piétonnes ou caméras individuelles, nous vous informons que les policiers municipaux qui interviennent sur la commune sont équipés de caméras mobiles permettant de procéder à un enregistrement audiovisuel lors des interventions.

L'utilisation des caméras-piétons est autorisée pour les policiers et les gendarmes depuis l'entrée en vigueur de la loi n° 2016-731 du 3 juin 2016 renforçant la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et leur financement, et améliorant l'efficacité et les garanties de la procédure pénale.

LA CHAPELLE DE L'ANCIEN COUVENT, ÉCRIN D'ART ET DE CULTURE.

Nichée au cœur de Pomérols, la chapelle de l'ancien couvent est bien plus qu'un simple monument historique. Ce lieu chargé d'âme et de mémoire s'est imposé au fil des ans comme un écrin privilégié pour les artistes, offrant un cadre majestueux où la pierre et la lumière dialoguent avec les œuvres exposées.

Jusqu'à présent, cet espace d'exception était mis gracieusement à disposition des artistes, qu'ils soient locaux ou extérieurs à la commune. Toutefois, face à une demande croissante et afin de préserver l'accès prioritaire aux talents pomérolais, le conseil municipal a récemment statué sur la mise en place d'un tarif pour les artistes venus d'ailleurs.

Ainsi, lors du conseil municipal de mercredi dernier, il a été décidé d'instaurer un droit d'occupation de 80 € par semaine et par week-end pour les artistes non résidents. Une contribution avant tout symbolique, destinée à participer aux frais d'entretien et aux charges du lieu, tout en garantissant une meilleure organisation des expositions.

L'objectif demeure clair : préserver l'esprit d'ouverture et de partage qui fait l'âme de la chapelle, tout en valorisant les créateurs Pomérolais. Pour ces derniers, l'accès restera totalement gratuit, garantissant ainsi à la chapelle de l'ancien couvent son rôle essentiel de vitrine du dynamisme artistique de Pomérols.



RENCONTRE FESTIVE À LA RÉSIDENCE DOMITIA.

Ce mardi 17 décembre, une ambiance conviviale et festive a enveloppé la résidence Domitia, transformant le club house des Villages d'Or en un lieu de partage et de joie.

À l'initiative du maire Laurent Durban et des membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), les locataires de la résidence étaient invités à un goûter amical, dans un espace joliment décoré pour l'occasion.

Cette collation, empreinte de générosité, a permis de resserrer les liens entre les résidents et les élus locaux, dans un esprit de convivialité typique des fêtes de fin d'année. S'adressant aux participants, le maire a tenu à rappeler l'importance de ces moments simples mais précieux, particulièrement en cette période festive : « Je vous remercie de nous accueillir dans votre salle commune. Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année, entourés

de votre famille ou avec l'opportunité d'aller les retrouver. Je tenais à être présent aujourd'hui pour vous apporter un peu de chaleur à une semaine de Noël », a déclaré Laurent Durban.

Ce temps d'échange chaleureux s'est conclu par un goûter généreux, offrant aux résidents une douce parenthèse de partage avant les festivités de Noël. Un moment qui restera gravé dans les cœurs, reflet de l'engagement du CCAS et de la municipalité pour le bien-être de tous.

EXPOSITION PHOTO : UNE INVITATION À L'ART ET À LA CRÉATIVITÉ

Le club photo du foyer rural Image'in Photo organise sa toute première exposition à la chapelle de l'ancien couvent de Pomérols, avenue de Florensac, du 6 au 10 juin 2025 inclus. Cet événement mettra en lumière les œuvres des membres du club ainsi que celles d'autres artistes invités.

Le vernissage aura lieu le vendredi 6 juin à 18h00.

Fondé en 2024, Image'in Photo rassemble des passionnés de photographie, qu'ils soient débutants ou confirmés avec pour objectif de favoriser l'échange autour des techniques et de la créativité à travers des thématiques variées, tout en proposant des initiations pratiques et artistiques.

L'ambition du club est d'encourager chacun à exposer ses œuvres et à partager sa vision avec le public, dans un esprit d'apprentissage mutuel et de convivialité. Que vous soyez novice ou expérimenté, osez la créativité ! La photographie est avant tout une affaire d'audace et d'expression. La technique s'acquiert, mais l'inspiration est en chacun de nous. Ayez confiance en votre regard et laissez libre cours à votre imagination ! Réunions bimensuelles à l'ancienne gare de Pomérols. Contact : club.imageinphoto@gmail.com



Prix Balcon : Mme Lucyle Minana



Prix Jardin : M. Francis Abrouve



Prix Commerçants : Pôle médical

CONCOURS DES ILLUMINATIONS.

Décembre, la magie de Noël a opéré dans les rues du village, offrant un spectacle féerique grâce aux nombreux Pomérolais qui ont participé au Concours des illuminations.

Le jury a arpenté rues et ruelles à la recherche des plus belles décorations. Plusieurs critères ont été pris en compte pour départager les participants : l'originalité, l'harmonie des couleurs et la répartition des illuminations.

Le concours des crèches a lui aussi mis à l'honneur la créativité des habitants. Là encore, le jury a eu la délicate mission de désigner la plus belle réalisation parmi de nombreuses propositions soignées et inspirées.

Lors d'une chaleureuse cérémonie, le maire Laurent Durban a remis les prix, félicitant les participants pour leur engagement. Grâce à eux, tout le village a pu profiter d'une ambiance festive et conviviale, où l'esprit de Noël a brillé dans chaque coin de rue.



Prix Façade : (Mme Sandrine Coudron) abs



Prix Crèche : Mme Chrisrel Guerre



Hors Concours : M. Robert Noiriat

THAU ELEC

Electricité Neuf & Rénovation

Antennes - Automatismes
Alarmes - Interphonie
VMC

GONZALEZ LOÏC

06.03.48.68.50

27 rue Paul Bézard- Falgas
34810 POMEROLS
thaelec@gmail.com

La GRANGE de la COMBE

Foin - Paille
Blé tendre
Orge - Maïs

Porc Fermier

Volailles et œufs

Viande race Aubrac

Ouverture
tous les Samedis
de 9h à 12h

Renseignements au :

06 26 76 41 84



LA GRANGE DES PAINS

ARTISAN
BOULANGER-PÂTISSIER

B. Martel

9 rue de la Brèche
34630 Saint-Thibéry
04.67.94.43.51

23 chemin de Raubo Faïsses
34810 Pomérols
04.30.72.51.86



BASALTIS

Aménageons ensemble notre territoire

BANO TP
PAR BASALTIS

BASALT'ENR
PAR BASALTIS & INCIDENCES

BORDERES-SANCHIS
PAR BASALTIS

VOLTIS
PAR BASALTIS

Siège : 17 rue du Père Jean-Baptiste Salles - 34300 AGDE

Site de Pézenas : 6 avenue Carrion de Nizas - 34120 PEZENAS

04 67 01 02 60



RÉSIDENCE
LES FLORÉALES

04 67 77 74 64

1, rue des Floréales
34850 PINET

- EHPAD
- EHPA
- Unité Protégée

- Accueil temporaire
- PASA (Pôle d'activités et de soins Adaptés)



MAISON DE RETRAITE MÉDICALISÉE

LE JOURNAL DES ASSOCIATIONS



TEMPOMÉROLS

Notre chef de chœur **Franck MALBERT** et sa quarantaine de choristes peaufinent les prochaines prestations. Les nouveaux arrivés dans le Groupe Vocal s'affirment tout au long des studieuses répétitions, certains même participent à des ateliers musicaux durant des week-ends chantants. Le public pourra apprécier la diversité du programme musical proposé lors de nos prochains concerts, notamment le 9 Mars en l'église de Pomérols ou nous recevons la chorale « La Musica » de Servian, la recette de ce concert sera reversée à l'Association **RÉTINA**, ensuite nous nous déplacerons à Lieuran-les-Béziers le 30 Mars à Sérignan le 06 Avril et Florensac le 27 Avril, enfin notre concert de fin de saison à la salle Polyvalente de Pomérols le Dimanche 29 Juin 2025 à 17h30.

Merci à notre public fidèle et bienvenue aux nouveaux spectateurs. Bien musicalement.

AMICALE DES SÉNIORS POMÉROLAIS



L'amicale redémarre l'année 2025 par le réveillon de la Saint Sylvestre, suivi par la Galette dansante le mardi 7 janvier offerte pour les Adhérents, le dimanche 16 février repas dansant de la Saint Valentin, le 2 mars thé dansant à l'occasion de la fête des Grand Mères. À venir le repas dansant le 16 mars, le 5 avril une sortie dans le Gard (pont du Gard, Abbaye de st Roman et Tarascon). Un repas dansant le 12 avril, l'expo-vente les 10 et 11 mai. Voyage au Portugal du 29 mai au 05 juin. Repas fête des mères le 14 Juin. Et toutes nos activités (Remise en forme, danse en ligne, relaxation, atelier créatif, jeux de société, petite marche, petite rando vélos qui connaîtra bientôt la piste cyclable).

Nous remercions les Adhérents qui par leurs participations font vivre l'association ainsi qu'à tous les Bénévoles pour leurs dévouements. Cathy

**UNE SAISON PROMETTEUSE POUR LE CLUB DE BOXE :
PERFORMANCES ET NOUVELLES AMBITIONS.**

Le mois de septembre a marqué la rentrée pour le club de boxe de Pomérols, accueillant à la fois de nouveaux licenciés et des membres plus anciens. Bien que le nombre d'inscriptions soit légèrement en baisse par rapport à l'année précédente, le niveau, lui, a franchi un cap. Cette saison, les jeunes boxeurs affichent une motivation sans faille, prêts à monter sur le ring et à se dépasser.



Le 26 janvier à Jacou

**UN RING SUR PODIUM POUR DE NOUVELLES
COMPÉTITIONS.**

Cette saison est marquée par plusieurs nouveautés, à commencer par l'acquisition d'un ring sur podium, en hauteur, permettant d'organiser des compétitions dans des conditions optimales. Dans cette dynamique, le club organisera le 9 mars une compétition boxe éducative assaut.

Cet événement servira à affiner l'organisation des futures rencontres et offrira aux boxeurs l'opportunité de se confronter à leurs homologues d'Agde, Courronterral, Capestang et d'autres clubs de la région. Au programme : 13 à 14 assauts pour faire briller les jeunes talents.

**DE BRILLANTS RÉSULTATS AUX CHAMPIONNATS
DÉPARTEMENTAUX.**

Le club a également participé pour la première fois aux championnats départementaux de l'Hérault, qui se sont déroulés le samedi 22 février au gymnase Albert Batteux de Montpellier. Avec sept engagés, les boxeurs ont réalisé une performance remarquable en décrochant quatre titres de champions et deux titres de vice-champions. Une belle réussite qui témoigne du travail accompli par les entraîneurs et les licenciés.

Avec 75 licenciés à ce jour, le club Pomérolais s'affirme comme un acteur majeur de la discipline dans la région. Il est d'ailleurs le club ayant engagé le plus de boxeurs aux championnats départementaux de l'Hérault, confirmant son dynamisme et son ambition pour l'avenir. *Claude Stekelorom*

UNE STRUCTURATION EN PLEIN ESSOR.

Le club continue de se professionnaliser et d'améliorer sa structure. Deux jeunes ont récemment suivi un stage de juge-directeur d'assaut afin d'officier lors des compétitions de boxe éducative assaut. Cette montée en compétences renforce l'encadrement et la qualité des rencontres organisées par le club. Par ailleurs, le rayonnement du club s'étend de plus en plus loin, attirant des pratiquants venus de Cazouls-d'Hérault, Nézignan-l'Évêque, Pézenas et d'autres localités. Une reconnaissance qui témoigne du sérieux et du savoir-faire de l'équipe encadrante.



Le 22 février à Montpellier

**DE NOUVEAUX OBJECTIFS POUR LA SAISON
À VENIR.**

L'année prochaine, le club ambitionne d'organiser plusieurs rencontres pour permettre aux jeunes boxeurs d'acquérir davantage d'expérience. Cette saison, deux amateurs ont d'ailleurs brillé en Coupe d'Occitanie, remportant chacun leur combat. L'un d'eux, engagé en championnat d'Occitanie, a malheureusement dû s'arrêter en demi-finale en raison d'une blessure. Quant au second, bien qu'ayant enchaîné les victoires en Coupe d'Occitanie, il n'a pas pu participer aux championnats régionaux faute de quota suffisant en catégorie junior.

UNE SAISON DE DÉFIS ET DE PROGRÈS POUR NOTRE CLUB DE TENNIS DE TABLE



Photo Tournoi de Vailhauquès ©RC

La première phase du championnat, de septembre à décembre 2024, a été marquée par des défis pour nos 2 équipes. Après leur montée en division supérieure, nos joueurs ont affronté des adversaires plus aguerris. Notre équipe régionale a terminé 5ème sur 8, assurant son maintien pour la suite de la saison, une performance encourageante. En championnat départemental, l'équipe a fini 8ème et évoluera en division inférieure. Une opportunité d'apprentissage pour revenir plus forts.

Du côté des jeunes, les entraînements portent leurs fruits. Le 12 janvier dernier, six enfants de l'école de tennis de table ont participé à leur premier tournoi à Vailhauquès. Une expérience enrichissante face à d'autres enfants des clubs de Foyer Rural de l'Hérault.

Ces résultats, qu'ils soient sources de satisfaction ou d'encouragement, renforcent la dynamique du club. Rendez-vous pour la seconde phase du championnat, avec la volonté de progresser et défendre nos couleurs !

ELAN POURSUIT SES ACTIVITÉS DYNAMIQUES

Après une saison 2023/2024 riche en événements, notamment des karaokés mensuels pour les personnes en situation de handicap et un grand rassemblement de camions au profit de la lutte contre le cancer organisé par sa section «Team Pom Trucs» dirigée par Mme Sabine Thieule, l'association Elan a repris ses activités depuis la rentrée de septembre 2024.

En vue de l'année 2025, les bénévoles se sont investis à nouveau dans les karaokés, et en décembre, ils ont orchestré les animations du Téléthon qui ont permis de récolter la somme de 1 703 euros. Ils ont également assuré la gestion de trois soirées de buvette lors de la fête votive d'hiver du village.

En ce qui concerne le rassemblement de camions, l'association fait face à des défis logistiques suite à l'exiguïté du site de Marche Gay occasionnée par l'installation de panneaux photovoltaïques dans le cadre du programme de transition écologique du village. L'association cherche des solutions. Comme chaque année, Elan sera présente pour sonoriser le Festipom et reste disponible pour toute animation sonore. **Pour contacter l'association, composez le 06 12 64 62 09.**



Z'ACCRO'CHANTS : UN PROGRAMME BIEN REMPLI



Des nouveautés comme chaque année. C'est ce que le groupe vocal féminin les Z'accro'Chants prépare pour cette saison. Retrouvons les le dimanche 16 mars à 15h00 à l'église de Portiragnes avec «la Marsilia» de Portiragnes. Invité par le «Gospel swing singen» de Saint de Vedas, le groupe se produira à l'église de la commune le dimanche 6 avril à 17h00.

Le 27 avril à 15h00 c'est à l'église de Pinet qu'un concert sera donné au profit de Retina avec «Archi Thau» de Bouzigues et «D'ici et d'ailleurs» de Mèze.

Leur concert de fin de saison aura lieu à la salle des fêtes de Pomérols le dimanche 15 juin à 20h30. Enfin, tradition oblige, Pèzenas les accueillera pour la fête de la musique le 21 juin.

Toutes les infos sur <https://lesaccrochant34.e-monsite.com>

POMÉROLS : CAPITALE RÉGIONALE DE LA PÉTANQUE

En ce début d'année, Pomérols est devenu la capitale régionale de la pétanque .

En effet, *LA PETANQUE POMÉROLAISE* a été choisie pour organiser les huit concours qualificatifs de secteurs. N'étant prévenus qu'au dernier moment, c'est dans l'urgence qu'il a fallu composer . Un grand merci à la municipalité pour son aide technique et son implication dans l'aventure (parkings, salles et divers petits travaux réalisés par les services techniques)merci a nos partenaires et sponsors sans leurs aides nous ne pourrions pas organiser de telles manifestations ; et surtout un grand merci à nos bénévoles qui ont accomplis un travail colossal . Malgré de petites bévues à l'image de notre société , vol du portefeuille de la patronne dans la cuisine , vols de planches délimitant les terrains et dégradation du portillon du boulodrome par deux ou trois intelligents du club qui n'ont pas supporté que le terrain soit fermé une journée avant les compétitions !!!! En revanche de nombreux joueurs et officiels nous ont remercié et félicité pour la propreté et la qualité des terrains et du travail accompli .un merci qui fait chaud au cœur . A ce jour ce sont déroulés les triplettes promotion (128) engagés - l'individuel (227) engagés - doublettes mixtes (120)engages.

Cette année nous enregistrons la signature d'une dizaine de nouveaux joueurs ce qui prouve la bonne santé de notre club par contre nous sommes toujours à la recherche de bénévoles constructifs pour renforcer l'équipe .



LE FOYER RURAL ORGANISE DIVERSES MANIFESTIONS.



Le samedi 5 avril vous pourrez assister à une représentation théâtrale par la troupe de la Mère Michel, « Un si cher tableau », à la salle des fêtes (avenue de Pézenas) à 20 heures. La pièce dure 1 h 20, paiement au chapeau.

Le dimanche 18 mai, nous vous proposons une journée bonne franquette à partir de midi.

Le foyer rural vous offrira l'apéritif. Comme son nom l'indique ce sera un repas partagé.

Les bénévoles du foyer mettront à disposition un barbecue pour ceux qui amèneraient des grillades. Il y aura des animations diverses. Venez en famille ! Comme chaque année, au mois de juin vous pourrez participer à : • l'incontournable randonnée des caves le 21 juin. • Les feux de la Saint Jean et la fête de la musique avec vente de sandwiches à la saucisse et une scène ouverte de 18 h à 21 h. • les feux vers 22 h, puis fin de la soirée. Le samedi 5 juillet, la fête du Foyer Rural clôturera la saison 2024 – 2025 avec le groupe Kermesse.

Le foyer rural s'est enrichi de 2 nouvelles activités : Au sein de l'art plastique l'activité vitrail. Sous la houlette du maître verrier, Philippe Rubio, cette activité fait appel à la mémoire du geste (un même geste sera répété plusieurs fois, de la conception à la réalisation) et à l'association des couleurs. L'atelier « Danses traditionnelles » se déroule le jeudi soir à 20 h 30, à la salle des fêtes (avenue de Pézenas). Il est animé par le maître de danse Téva Jacot. On travaille le sens du rythme et la coordination. Pour plus de renseignements rendez-vous sur le site du Foyer Rural : <https://www.foyer-rural-pomerols>.

LES ASSOCIATIONS SONT PRIÉES DE REMETTRE LEUR ARTICLE ET PHOTO AVANT LE VENDREDI 13 JUIN 2025 POUR LA PARUTION DU PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL QUI SERA DISTRIBUÉ DÉBUT JUILLET 2025.

QUEL AVENIR POUR LA FNACA ?

Entre vœux et inquiétudes pour l'avenir, les adhérents de la F.N.A.C.A ont partagé la galette après l'Assemblée générale. Jeudi en fin d'après-midi, les adhérents de la FNACA se sont réunis en assemblée générale à la salle Paul Pujol. Cette rencontre a été l'occasion pour le président et les membres du bureau d'adresser leurs meilleurs vœux pour l'année 2025, en présence des élus locaux, toujours fidèles à ces rendez-vous.

Parmi eux, le maire Laurent Durban et plusieurs adjoints ont assisté à la réunion, marquée dès son ouverture par une minute de silence en hommage aux camarades disparus, au nombre de cinq en seulement quelques mois.

Le président de la section locale, Robert Moulinot, a ensuite pris la parole pour expliquer les raisons du retard de cette assemblée générale, évoquant une nouvelle préoccupante qui suscite l'inquiétude, apprise lors du congrès national du Havre.

« Les responsables ont décidé d'abandonner la FNACA sous sa forme actuelle. À partir du 5 décembre 2026, elle ne sera plus une fédération, mais deviendra une simple association gérée par un prestataire de services », a-t-il déclaré avec gravité.

Cette décision suscite de nombreuses interrogations quant à l'avenir du patrimoine de la FNACA, notamment ses comptes bancaires, ses biens immobiliers en France et à l'étranger, ainsi que son parc automobile, acquis grâce aux cotisations des adhérents depuis 1958. « Que va devenir tout ce patrimoine, propriété de ceux qui cotisent depuis tant d'années ? » s'est interrogé Robert Moulinot. Face à ces incertitudes, plusieurs réunions pour clarifier la situation sont programmées afin d'éclaircir la situation. Une première rencontre est prévue le 7 mars à Vias, suivie d'une réunion préparatoire avec les présidents de section à Narbonne en avril. Enfin, les présidents départementaux et les instances nationales se réuniront les 11 et 12 mai pour discuter des mesures à prendre. Malgré ces préoccupations, le président a conclu sur une note empreinte de résignation : « Quoiqu'il en soit, à nos âges, tout se terminera bientôt faute de combattants. »

Nonobstant l'ambiance teintée d'inquiétude et de déception, la réunion s'est achevée sur une note plus légère avec le partage de la galette des rois, permettant aux participants de retrouver un moment de convivialité et de solidarité.

Claude Stekelorum



L'ASSOCIATION "LE CHAT LIBRE DE POMÉROLS"

Vendredi 14 février en début de soirée, la salle Paul Pujol accueillait l'assemblée générale de l'association «Le Chat Libre de Pomérols» en présence du maire, Laurent Durban, et de Marie-Aimé Pomarède, adjointe aux associations. Une dizaine de participants avaient répondu à l'appel de la présidente, Michelle Fiol, qui a ouvert la séance par un message de bienvenue.



Dès le début de la réunion, Michelle Fiol a partagé une information préoccupante relayée le matin même à la radio : la S.P.A de Montpellier fait face à une chute de 30 % des adoptions, ce qui empêche l'accueil d'une quarantaine d'animaux cette année. Une situation critique qui illustre la nécessité de poursuivre les efforts de sensibilisation et de responsabilisation.

Rappelant que le chat est un animal territorial, la présidente a insisté sur l'importance de la stérilisation, seule solution digne et efficace pour contrôler les naissances. «Nous nous heurtons souvent à l'incompréhension, aux préjugés et aux idées reçues de ceux qui jugent sans connaissance, qu'ils soient amis des chats ou non», a-t-elle déploré. Elle a invité les sceptiques à venir partager le quotidien des bénévoles afin de mesurer la complexité des décisions à prendre face à chaque

situation. «Intervenir ou non ? Ce chat est-il perdu ou simplement en balade ? L'animal, lui, ne parle pas», a-t-elle illustré.

Le bilan de l'année a ensuite été dressé : 12 chats ont été stérilisés (7 mâles et 5 femelles) et 2 euthanasies ont été pratiquées. Le nombre d'adhérents reste stable avec 93 membres à jour de leur cotisation, malgré quelques départs, décès ou oublis de renouvellement. L'association espère pouvoir synchroniser les adhésions avec la journée des associations pour plus de facilités. La cotisation annuelle a été fixée à 15 €.

Les adhérents expriment également un vœu pour l'avenir : la création d'un espace dédié aux chats âgés ou en situation de détresse, un lieu sûr, clos et grillagé, accessible librement.

En conclusion, Michelle Fiol a tenu à remercier chaleureusement ceux qui soutiennent l'association : «Un grand merci à ceux qui ont un grand cœur, à la mairie pour son aide via une subvention annuelle, à Super U de Pomérols pour son accueil lors des journées de collecte, et à vous tous présents ce soir.»

L'assemblée générale s'est achevée sur une note conviviale avec le traditionnel pot de l'amitié. *Claude Stekelorum*

Pompes Funèbres CASANOVA



CHAMBRE FUNÉRAIRE L'OPPIDUM SALLE DES HOMMAGES



1, chemin de l'Oppidum - 34550 BESSAN

PERMANENCE DÉCÈS

06 81 39 75 72

24h/24h
7J/7J

Organisation de funérailles, formalités, démarches
Fournitures de cercueil aux familles
Articles funéraires, fleurs, plaques
Soins de conservation, crémation - Sortie d'hôpitaux
Transport de corps avant et après mise en bière.
Toutes distances, France, étranger - Contrats d'obsèques

www.pompesfunebrescasanova.com - pf-casanova@wanadoo.fr



| | | | |
|---------------------------|------------------|---------------------|--------------------|
| 5, Avenue de Florensac | 34810 Pomérols | Tél. 04.67.77.72.04 | Hab. n° 23-34-0093 |
| 4, Avenue Jean Jaurès | 34510 Florensac | Tél. 04.67.00.72.56 | Hab. n° 22-34-0092 |
| Rue Eugène Bouchard | 34630 St-Thibéry | Tél. 04.67.90.33.25 | Hab. n° 23-34-0094 |
| 1, Chemin de l'Oppidum | 34550 Bessan | Tél. 04.67.62.36.94 | Hab. n° 22-34-0091 |
| 42, Grand Rue Jean Moulin | 34530 Montagnac | Tél. 04.67.24.50.54 | Hab. n° 21-34-0150 |
| 52, Rue de Verdun | 34290 Montblanc | Tél. 06.81.39.75.72 | Hab. n° 22-34-0266 |